

# PARIS : Journée internationale des femmes – Pour porter ses fruits, la mixité doit-elle devenir une affaire d'hommes ?

PARIS : La journée de la femme, le 8 mars prochain, est l'occasion de revenir sur la place des femmes dans le monde des affaires et notamment au sein des instances de direction.



Depuis le 1er janvier 2017, la Loi Copé-Zimmermann impose un quota de 40 % de femmes dans les boards des grandes entreprises et ETI françaises, femmes qui se retrouvent désormais dans les comités de rémunération et de nomination

des dirigeants, ce qui a eu pour effet une évolution notable de la part de femmes PDG. On voit par exemple de plus en plus de bonus de dirigeants indexés en partie sur des objectifs de diversité et de mixité, et les premiers résultats sont visibles. La France compte ainsi aujourd'hui environ 6 % de femmes PDG au sein du SBF120, soit 3 fois plus que l'an dernier, même si on reste encore très loin de l'équilibre\*.

– Qui sont les femmes aujourd'hui occupant des postes de direction au sein du CAC 40 ? Du SBF 120 ? Qu'est-ce qui fait la singularité de leur parcours ?

– Le chiffre de 6 % de femmes PDG reste faible : comment faire en sorte que les initiatives en faveur de la mixité soient couronnées de succès ?

– Comment repenser le débat de la mixité pour en faire un réel enjeu business de l'entreprise ? A quel niveau hiérarchique la problématique de la mixité doit-elle être traitée ?

– Beaucoup de programmes de mixité sont aujourd'hui portés par des femmes : est-ce une bonne chose ou une erreur stratégique ?

– Au-delà de la recherche éthique de l'égalité entre les genres, en quoi la mixité au sein des équipes dirigeantes a-t-elle un impact direct sur la performance et la croissance de l'entreprise ?

– Quels freins et biais persistent aujourd'hui quant à l'évolution des femmes au sein des organisations ? Comment faire évoluer ce pourcentage de 6 % et à quelle échéance ?

\* étude Route to the top 2018, Heidrick & Struggles